

## Mon Installateur de Borne m'installe une solution de recharge à mon domicile.

Ce document reprend l'ensemble des offres proposées : le détail de ce qui est compris dans l'offre, les conditions d'application, la grille tarifaire.

### Détail de la solution :

La solution en maison individuelle comprend :

- Le matériel de recharge parmi les marques référentes du marché (Hager, Legrand, Schneider, New Motion)
  - Prise renforcée : jusqu'à 3kW
  - Borne de recharge : jusqu'à 7kW
  - Chargeur DC : jusqu'à 22 kW
- Les protections électriques nécessaires
- Le câble électrique et le petit matériel
- L'installation par un électricien possédant la qualification QUALIFELEC IRVE<sup>1</sup>, EV READY<sup>2</sup> et ZE READY<sup>3</sup>.
- Configuration d'installation en intérieur et en extérieur (façade)
- la garantie matériel, 2 ans, du constructeur
- la garantie, 1 an, de l'installation.

### Conditions d'application :

- Installation électrique aux normes
- Si plus de 15 mètres de câble pour raccorder la borne au tableau électrique, vous trouverez dans les "Options", des mètres de câbles supplémentaires à ajouter dans votre panier (vendu par 5 mètres de câble)
- Localisation en France métropolitaine
- Installation réalisée pour le compte d'un particulier.

### Grille tarifaire :

Solution de recharge (fourniture et pose)	Prix TTC* (à partir de)	Prix de revient net TTC** (à partir de)
Prise renforcée	399 €	279,30 €
Borne de recharge	1 089 €	762,30 €
Chargeur DC	2 069 €	1 603 €

\*Prix TTC pour l'installation d'un point de charge dans la même pièce que votre tableau électrique, à une distance maximale de 5 mètres.

\*\*Prix de revient net après déduction, sous réserve d'éligibilité du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) de 30%

Si votre solution ne s'inscrit pas dans les conditions d'application proposées dans notre parcours " configuration d'installation", nous vous proposerons une solution sur-mesure adaptée à votre projet.

<sup>1</sup> Depuis le décret du 12 janvier 2017, toute installation de borne de recharge doit être réalisée par un professionnel de l'électricité ayant suivi une formation délivrée par un organisme accrédité.

<sup>2</sup> Le label EV Ready® est un « label européen » visant à certifier que les différents matériels qui entrent en compte dans la recharge d'une voiture électrique sont compatibles et sécurisés

<sup>3</sup> ZE READY est une marque de conformité dont le but est d'assurer une entière compatibilité entre les infrastructures de charge et les véhicules RENAULT Z.E

## Mon Installateur de Borne m'installe une solution de recharge dans ma copropriété

En France, un “**droit à la prise**” existe pour les utilisateurs de véhicules rechargeables résidant en habitat collectif. Celui-ci permet à tout propriétaire ou locataire d'installer une borne de recharge sur sa place de parking.

Pour permettre le déploiement des véhicules rechargeables, nos solutions de recharge en copropriété sont **adaptées, sécurisées et évolutives**.

Proxiserve vous permet de mettre en place une **infrastructure individualisée, indépendante du compteur** des parties communes de l'immeuble : grâce à la mise en place d'un sous-compteur électrique. La consommation électrique de la recharge est séparée de la consommation électrique des autres logements reliés au même compteur. Ainsi, la **facturation est individualisée, sans frais pour la copropriété et sans aucun travail de refacturation pour le syndic.**

La Prime **CEE ADVENIR** vous permet de financer les frais de fourniture et d'installation d'une ou plusieurs solutions de recharge en entreprise et en copropriété :

- à hauteur de **50% en copropriété, plafonné à 600 €**

### Mon Installateur de Borne s'occupe de tout !

Nous vous proposons une solution complète : de l'installation de votre solution de recharge, jusqu'à l'avance de la prime ADVENIR sur votre facture finale. **Aucune tâche administrative à gérer.**

### Détail de la solution :

- Le matériel de recharge parmi les marques référentes du marché (Hager, Legrand, Schneider, New Motion)
  - Prise renforcée : jusqu'à 3kW
  - Borne de recharge : jusqu'à 7kW
  - Chargeur DC : jusqu'à 22 kW
- Les protections électriques nécessaires
- Le câble électrique et le petit matériel
- L'installation par un électricien possédant la qualification, ADVENIR<sup>4</sup>, QUALIFELEC IRVE<sup>5</sup>, EV READY<sup>6</sup> et ZE READY<sup>7</sup>.
- Configuration d'installation en intérieure : place de stationnement ou box fermé.
- la garantie matérielle, 2 ans, du constructeur
- la garantie, 1 an, de l'installation.

### Grille tarifaire :

L'offre location n'est pas encore éligible à notre forfait installation (offre à venir)

Nous vous invitons à nous téléphoner au 09 74 75 07 07 ou faites vous appeler par un de nos experts pour trouver une solution adaptée.

---

<sup>4</sup> Prime CEE ADVENIR, éligible uniquement sur les travaux réalisés par un électricien portant la mention QUALIFELEC IRVE

<sup>5</sup> Depuis le décret du 12 janvier 2017, toute installation de borne de recharge doit être réalisée par un professionnel de l'électricité ayant suivi une formation délivrée par un organisme accrédité.

<sup>6</sup> Le label EV Ready® est un « label européen » visant à certifier que les différents matériels qui entrent en compte dans la recharge d'une voiture électrique sont compatibles et sécurisé

<sup>7</sup> ZE READY est une marque de conformité dont le but est d'assurer une entière compatibilité entre les infrastructures de charge et les véhicules RENAULT Z.E